



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 6 décembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DES TRAVAUX AUTOUR SUR L'AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DU CANCER EN OUTRE-MER

Philippe Vigier, ministre délégué chargé des Outre-mer et Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé ont lancé ce mercredi 6 décembre les travaux autour de l'amélioration de la prise en charge du cancer en Outre-mer.

Le Comité interministériel des Outre-mer, présidé par la Première ministre le 18 juillet dernier, a retenu 72 dispositions pour nos territoires ultra-marins, dont une mesure dédiée à la réduction des délais de prise en charge des cancers.

Au cours de la réunion de ce 6 décembre, les ministres ont eu l'occasion d'échanger très librement avec les parlementaires, présidents de collectivités, fédérations et associations autour des difficultés rencontrées par ces territoires sur la prise en charge oncologique, et des leviers d'amélioration.

Ces échanges constructifs ont permis d'identifier deux axes de travail qui seront déclinés au cours des prochaines semaines :

- L'amélioration de la capacité à dépister les cancers et à encourager la prévention dans les territoires ultra-marins
- La réduction des délais de prise en charge et la refonte des parcours de soins

Les échanges se poursuivront avec l'ensemble des parties prenantes dans les prochains mois, afin d'aboutir sur la finalisation d'un plan d'action au cours du premier semestre 2024.

« La mesure 25 du CIOM est fondamentale pour renforcer l'accès aux soins de nos compatriotes ultramarins. Le dépistage et la prise en charge des cancers souffrent de retards chroniques, c'est pourquoi nous sommes décidés à agir rapidement et efficacement. Je me réjouis de ce premier comité de pilotage qui a rassemblé les acteurs des territoires, et effectuerai un suivi vigilant du plan réduisant les délais de prise en charge des cancers en Outre-mer. » a déclaré Philippe Vigier, ministre délégué chargé des Outre-mer.

« Ce lancement est une étape importante, nous nous étions engagés. Il a permis d'échanger sans tabou, avec les élus et toutes les parties prenantes, sur les difficultés de nos territoires ultra-marins, mais aussi sur des solutions concrètes. Je suis convaincue que nous avons beaucoup à faire sur l'amélioration des prises en charge en oncologie en outre-mer. C'est l'objet du plan d'action que nous annoncerons au cours du 1er semestre prochain. » a déclaré Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé.

Contacts presse

Ministère délégué chargé des Outre-mer

Cabinet du ministre Philippe VIGIER

Service communication et presse

Tél : 01 53 69 26 74

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

Ministère délégué chargé de l'Organisation Territoriale et des Professions de Santé

Cabinet de Mme Agnès FIRMIN LE BODO

Tél : 01 40 56 84 86

Mél : sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr